

## Compte rendu de la réunion du Conseil de Participation de l'École Nos Enfants de Forest 25 janvier 2021

### Participants :

Fabienne Janssens (Directrice)  
Miguel Quaremme(PO)  
Camille Garros (Parent)  
Emilie Allard Cabrera (Parent)  
Hélène Bordes (Parent)  
Nadia Viejo Zapico (Enseignante)  
Lauriane Debelle (Enseignante)

### 1. Point sur l'initiative Bruxelles Mobilité

Le formulaire de prédiagnostic a été envoyé, mais le programme a été mis en stand-by en 2020. L'école fait néanmoins partie du programme pour 2021/2022.

Avant de confirmer notre intérêt, l'école souhaite en savoir plus sur l'investissement attendu de l'équipe enseignante pour faire avancer ce projet. En effet, l'école fait face à de nombreuses absences et il ne serait pas judicieux d'ajouter un projet trop demandeur.

=> Emilie reprend contact avec Bruxelles Mobilité et le parent d'élève qui a suivi le dossier (et que nous remercions !). Dès que les informations seront à sa disposition, elle nous enverra un mail.

### 2. Préparation des élections pour le renouvellement des représentants des parents au Conseil de Participation

L'AG devrait se tenir le 1er mercredi de juin. Même si le CP n'est lié ni au PO ni à l'amicale, ce serait une bonne idée de présenter les parents nouvellement élus à cette occasion.

Les étapes à prévoir :

- Travail sur les rôles et responsabilités des différentes instances de l'école, en particulier pour ce qui concerne la communication avec les parents => Fabienne + Miguel préparent un projet et le communiquent pour discussion.
- Recherche de solutions pour organiser un vote à distance
- Communication aux parents : un email devra être envoyé pour l'appel à candidatures, incluant
  - des explications sur le rôle précis du CP à Nos Enfants
  - la procédure pour se porter candidat
  - Le mode d'organisation des élections et la date (en mai)

### 3. Site web

La communication de l'école s'est améliorée, en particulier sur les aspects administratifs grâce au site, mais aussi grâce à l'utilisation des emails pour les communications, administratives, d'organisation et de facturation. Il est encore possible de progresser, en particulier en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun (cf point 2).

L'école pourrait aussi envisager d'envoyer une communication aux parents sur ce qui a déjà été fait.

Camille présente quelques stats sur le site de l'école :

Il a reçu environ 800 visites uniques par mois, avec un pic en septembre/octobre, au moment des annonces au sujet du Covid.

La page des inscriptions est la plus visitée.

L'espace parent, en revanche, est moins utilisé (30/40 visites)

Le site remplit donc probablement son rôle auprès des parents intéressés par l'école. En revanche, il pourrait être plus utilisé par les parents dans l'école.

Ceci dit, la mise en place de la plateforme Happi concurrence l'espace Parents pour certaines classes (cf point suivant). Une réflexion devra être menée pour décider de l'intérêt d'un espace parents par classe sur le site après quelques temps d'utilisation d'Happi.

#### 4. Enseignement à distance

L'école a choisi la plateforme Happi comme support à l'enseignement à distance en cas de fermeture d'école. Les enseignants ont reçu une formation de l'éditeur, un enseignant référent a été choisi qui a animé des sessions plus poussées. Certains enseignants ont même suivi des cours privés. Globalement, l'école est donc prête et la plateforme est déjà utilisée pour :

- les classes de maternelle : pour pallier l'impossibilité faite aux parents d'entrer à l'école, les enseignants postent chaque semaine un résumé des activités qui ont eu lieu en classe.
- les classes de P3 à P6 : les enfants ont été formés en janvier à l'utilisation autonome de la plateforme, et un résumé de la semaine et des exercices sont postés pour les enfants absents.
- Les enfants des classes de P1 et P2 ne sont pas lecteurs et, pour l'instant, la plateforme n'est pas utilisée.

#### 5. Enseignement du néerlandais

L'école rencontre de grosses difficultés pour organiser l'enseignement du néerlandais cette année. Un enseignant est absent pour une longue période, et un autre a des problèmes de santé. Les efforts se portent donc à court terme sur l'enseignement obligatoire de cette matière.

Des idées d'activités alternatives sont explorées pour l'enseignement en M3, mais, compte-tenu des règles qu'impose le code rouge, l'école est limitée dans ce qui peut être mis en place. Il est nécessaire de prévoir un encadrement professionnel pour garantir une capacité à gérer un groupe d'enfants et une stabilité dans les intervenants. Tous les projets significativement avancés sont les bienvenus et peuvent être soumis à la Direction.

La prochaine réunion du CP sera virtuelle et aura lieu le 9 mars à 16h30.